

Littérature

Annie Flore Assenguet : le défenseur des droits des femmes et de nos langues



Annie Flore Assenguet, épouse Yogoulou et...



... la professeure Annie Gribier dédicant les ouvrages à leurs hôtes.

F-K-O.M
Libreville/Gabon

ANNIE Flore Assenguet, épouse Yogoulou, est une écrivaine qui s'ajoute au large tableau des auteurs gabonais. Et les femmes devront désormais compter sur elle. Tant elle s'affirme en défenseuse de leurs droits à travers ses écrits et au sein de son association "Goboni". Originaire du Haut-Ogoué, économiste de formation et diplômée de l'université du Québec à Montréal (UQAM), elle a présenté au public, le 14 août dernier, à l'hôtel Radisson Blu, trois ouvrages : "Francophonie et Démocratie", "Tigala Tegue « Parle le Téké »", et "Droit de femmes et des filles au Gabon". En présence d'un parterre d'invités, notamment les ministres Blaise Louembé, Régis Immongault Tatangani et Christian Magnagna, et certains parlementaires. L'ouvrage "Francophonie et Démocratie", (trois chapitres), traite de plusieurs sujets : l'action de la Francophonie à l'accélération de la démocratie dans les pays africains, l'état des lieux sur l'engagement des États francophones à la dé-



Les invités présents à ...



... la présentation des deux auteurs.

mocratie. Un concept né dans la Grèce antique et régime par lequel, le peuple exerce sa souveraineté lui-même. «Cet ouvrage permettra également de connaître les fondements de la Francophonie», précise Annie Flore Assenguet. Dans Tigala Tegue «Parle le Téké », Mme Yogoulou, qui demande aux jeunes d'apprendre des anciens qui vivent encore aujourd'hui, a voulu, par ce recueil de poèmes, faire la promotion des langues gabonaises. Pour elle, ce bréviaire est un socle de notre racine culturelle qui, en définitive, fait partie inhérente de notre identité per-

sonnelle. «Je salue le peuple fang, qui reste encore attaché à sa langue. Il faut voir comment la nouvelle génération parle couramment sa langue maternelle. C'est un exemple qui doit faire école. Car, avant d'être francophone, nous avons appartenu d'abord à une communauté», relève-t-elle. « Peu importe toute les connaissances que nous acquérons dans nos études, dans notre formation ou notre expérience professionnelle. Nous devons nous engager à créer une articulation entre le nouveau monde et celui des anciens », ajoute l'écrivaine.

CONSTAT• Madame Assenguet, qui s'est inspirée de plusieurs auteurs européens, africains, et sur une étude de terrain lancée en 2014, dresse un tableau plus ou moins alarmant sur les droits de la femme au Gabon. Mais elle reconnaît qu'il y a quelques avancées dans la défense des droits de la femme dans notre pays. «La méconnaissance des droits de la femme est un frein à son évolution au sein de la société», déclare-t-elle. Annie Flore Assenguet, détentrice d'un Master II en Relations internationales approfondies, martèle que la

femme gabonaise est instruite, battante et actrice du développement. Dans cet éclairage, cette mère de famille qui dit avoir fait des sacrifices, pour réaliser ce travail de recherche, souhaite que certains textes de notre Code civil soient révisés. Notamment, le renforcement des sanctions sur les viols. Pour elle, cette amélioration passe également par la création des structures éducatives, la mise en place d'un ministère consacré aux

Droits des femmes, tout en érigeant un Haut conseil de l'égalité femmes et hommes. Selon elle, le gouvernement a consenti des efforts pour l'amélioration de la condition de la femme. Avant d'ajouter que lorsqu'on parle d'égalité entre hommes et femmes, c'est en terme de droits. «Tant qu'il n'y aura pas assez de femmes dans les institutions de prise de décisions, notamment au Parlement, on ne pourra pas avoir les réformes que nous désirons», a-t-elle conclu, d'une voix ferme.

Résultats du concours d'entrée à l'Ecole africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme (EAMAU), session de mai 2017

Sont déclarés admis par ordre de mérite :

Filières: Architecture
Moutendi Engouang Nig-Phanuel (12,55/20, code 17GAB100), Rawiri Ba Aziz Georges (10,80/20, code 17GAB092), Nfourou Obouta Chancia (10,45/20, 17GAB150), Essono Aubame Enzo Loïd Mohamed (10,35/20, 17GAB114), Ikoubou Ahmadou Moustapha (10,30/20, code 17GAB147), Ella Abessolo T Franck Rineck Parfait (10,15/20, code 17GAB116), Bilogo Ovono Judes Dorias

(10,05/20, code 17GAB094).
Gestion urbaine
Tondizokou Patrick Keffert (11,05/20, code 17GAB174), Mondjo Nguere Lei Joanne (11/20, code 17GAB033), Otoghe Ella Parfait Chrystin (10,65/20, code 17GAB038), Mackaya Massoussa Grâce (10,30/20, code 17GAB259), Mamboundou Mbouala Isaac Romario (10,10/20, code 17GAB193).

Urbanisme

Nguema Mba Donald (11,80/20, code 17GAB017), Mbeng Ondo Lascony (11,55/20, code 17GAB018), Mbembo-Gallo Jérémie (10,85/20, code 17GAB216), Barbera-Isaac Léon-Pierre (10,75/20, code 17GAB208), Abondo Timon Thomah (10,55/20, code 17GAB234), Nziengui Dorian Marion (10,40/20, code 17GAB013), Mbadinga Boulingui Andrex Lévi (10,20/20, code 17GAB215).

